

Déposer une certification au répertoire spécifique



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Développement de l'entreprise - Gestion des Ressources Humaines

Certifiez vos formations !

Objectifs :

Coconstruire l'ensemble des documents nécessaires au dépôt sur le RS du RNCP
Déposer à France Compétences le dossier et obtenir son instruction

Public :

Dirigeant TPE-PME, centre de formation intégré, référents RH..

Notre offre :

Accompagnement au dépôt sur le site de France Compétences de votre certification (la CCI dépose en votre nom)

Construction des 30 annexes obligatoires dont le référentiel d'activité / de compétences et d'évaluation, le schéma d'accès à la certification, le règlement de validation de la certification, le règlement des examens, la Charte déontologique des jurys et du président, la note d'opportunité, la construction des lettres de soutien...

Points analysés :

1^{er} jour :

Analyse des compétences que vous souhaitez voir certifiées
Immersion sur le terrain (tertiaire/bureau, industrie, BTP...)

2^{ème} jour :

Construction schéma global de la certification
Construction des référentiels d'activité et de compétences

3^{ème} jour :

Construction du référentiel d'évaluation
Construction des outils liés à l'évaluation formation/VAE/autres parcours
Outils de tracabilité de la certification

4^{ème} jour :

Rédaction de la note d'opportunité
Modalité de récupération des lettres de soutien

5^{ème} jour :

Marketing du dossier et dépôt à France Compétences
Réponse sous huit jours maximums de France Compétences

Points forts :

A ce jour 100 % des dossiers déposés sont instruits sur le site de France Compétences

INFORMATION



35 heures maximum pour une certification. 2 jours pour toute certification supplémentaire.

990 euros/jours soit 4950 euros Prise en charge partielle possible selon la taille de l'entreprise, statut juridique, rattachement à une branche...)
– Nous consulter